

TECHNICIEN BUREAU D'ÉTUDES

Le métier de Technicien d'Études chez GTIE Armorique



Le Technicien d'études

Travaillant à partir d'un cahier des charges, le technicien d'études contribue à l'élaboration du dossier de réalisation des travaux d'électricité. Il réalise les plans pour l'exécution des travaux, se charge de façon générale des calculs et de conception.

Dans le cadre des appels d'offres ou de relevés réalisés sur site, le technicien d'études, le technicien d'études élabore les dossiers techniques en conformité avec le cahier des charges et les normes, pour les équipes chantiers et le client. Il travaille à partir de documents préparés par un projeteur ou d'un cabinet d'ingénierie.

Le technicien d'études recherche le matériel dans les catalogues constructeurs pour établir les nomenclatures et les métrés de matériels. Il est le garant des schémas électriques et établit les plans d'ensemble et de détail nécessaires aux travaux. Lors de modifications et en fin de chantier, il effectue les mises à jour nécessaires et met les dossiers en conformité avec la réalité des travaux.

Il utilise pour ce travail un logiciel de DAO (dessin assisté par ordinateur) et réalise les tirages et diffusions nécessaires prévus au contrat.

DÉCOUVREZ NOS MÉTIERS



Nos métiers



[Mentions Légales](#)

[Cookies](#)

[Plan du site](#)

[Les sites du Groupe](#)

